

STAGE QI TEMPO A MARSEILLE SAMEDI 15 ET DIMANCHE 16 FEVRIER 2014

« DU TAÏ CHI A LA LIBRE EXPRESSION »

Horaires : Samedi 15 et dimanche 16 février de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 30

Il vous est demandé d'arriver plus tôt le premier jour pour finaliser les inscriptions (accueil à partir de 9 h 10).

Repas de midi : Possibilité de prendre les repas sur place (9 € par repas, possibilité de menu végétarien).

Lieu : Salle Marcel Pagnol, dans l'enceinte du COS Saint Maur au 129, avenue de la Rose 13013 Marseille

Parking sécurisé gratuit (le code d'accès vous sera communiqué quelques jours avant le stage).

Métro Frais Vallon • Bus 41N arrêt La Rose Village.

Tenue conseillée et accessoires à prévoir :

- Tenue : vêtements confortables, chaussettes pour la salle et éventuellement chaussons souples (carrelage au sol). Prévoir gros pull et chaussures souples pour l'extérieur (quelques exercices sous les arbres selon météo).
- 1 tapis de sol (ou serviette / couverture) et un gros coussin (ou un zafu) pour s'asseoir par terre.
- Fruits secs ou biscuits pour les pauses.

Participation : 90 € le week end (tarif réduit* : 60 €) + adhésion à l'association Art Antérieur 10 €

* Le tarif réduit est accordé sur présentation d'un justificatif aux demandeurs d'emploi, étudiants, membres du personnel du COS Saint Maur, personnes inscrites à un atelier hebdomadaire de Qi Tempo.

Pour vous inscrire, merci de renvoyer le bulletin d'inscription ci-dessous, complété et signé, accompagné d'un acompte de 30 € (non remboursable) par chèque à l'ordre de l'association Art Antérieur, à l'adresse suivante :

Association Art Antérieur - 24, avenue saint Ruf - 84000 Avignon

Aucun chèque ne sera encaissé avant la date du stage. Paiement en espèces ou par virement bancaire possible (nous contacter).

Si vous n'êtes pas encore adhérent de l'association, il vous sera demandé de compléter également la fiche d'adhésion 2013-2014 et l'autorisation de droit à l'image, et de vous acquitter du montant de l'adhésion (10 €).

Plus d'info sur www.qi-tempo.com ou par téléphone au **06 04 15 39 67** ou par e-mail à contact@qi-tempo.com

INSCRIPTION AU STAGE QI TEMPO A MARSEILLE, 15-16 FEVRIER 2014

Nom Prénom

Adresse

Téléphone E-mail

Date de naissance..... Profession

Si vous pratiquez des activités gestuelles ou énergétiques, merci de les mentionner :

.....

Ci-joint acompte (non remboursable) de 30 € par (cochez SVP) : chèque à l'ordre d'Art Antérieur espèces

Le solde sera réglé le samedi matin sur place. Montant total du stage pour les 2 jours : 90 € ou tarif réduit* de 60 €.

*Cochez la case qui vous concerne pour bénéficier du tarif réduit (sur présentation d'un justificatif) :

Demandeur d'emploi Etudiant(e) Personnel du COS St Maur Inscrit(e) à atelier hebdomadaire de Qi Tempo

Cochez cette case si vous souhaitez prendre les **repas de midi** sur place (18 € pour les deux repas de midi, joindre SVP un chèque de 18 € à l'ordre du COS Saint Maur) ; si vous voulez un menu végétarien, cochez également cette case :

Date : **Signature** :

ASSOCIATION ART ANTERIEUR : ADHESION 2013-2014

Nom Prénom

Adresse

Téléphone E-mail

Date de naissance Profession

Personne mineure ou personne majeure sous tutelle : indiquer ci-dessous les coordonnées du responsable légal

Nom Prénom

Adresse

Téléphone E-mail

En raison de la spécificité de certains exercices, merci de signaler si vous êtes concerné par (confidentialité assurée) :

Présence d'organe greffé ou de pièce rapportée dans le corps :

Prise régulière d'antibiotiques forts ou de psychotropes

Autre :

Je certifie que mon état général me permet de participer, sans risque pour moi ni pour les autres, à des activités en groupe basées sur des pratiques de taï chi, de qi gong, de gestuelle énergétique, de focalisations sensorielles, d'automassage, de mouvement spontané, d'expression corporelle. J'ai bien compris que les activités proposées par l'association Art Antérieur sont des activités de bien-être et de créativité ; elles ne constituent en aucun cas une méthode thérapeutique. J'ai vérifié mon aptitude auprès de mon médecin le cas échéant.

Ci-joint règlement de 10 € pour adhésion 2013-2014 à l'association Art Antérieur par (cochez SVP) :

chèque à l'ordre d'Art Antérieur espèces

AUTORISATION DE DROIT A L'IMAGE

Je déclare avoir été informé(e) que des photographies ou des vidéos peuvent être prises par l'association Art Antérieur dans le cadre de ses ateliers et activités. Ces supports audiovisuels peuvent être utilisés pour les usages suivants :

- diffusion de supports imprimés de communication (par exemple : plaquette, affiche, etc.) ;
- exposition de photographies ou projection publique de vidéo dans le cadre des actions de communication et des projets de création de l'association (par exemple : portes ouvertes, journée des associations, conférence, spectacle, etc.) ;
- publication sur les sites Internet de l'association ;
- diffusion à la presse locale ou aux médias.

Les photographies et les vidéos ne seront ni communiquées à d'autres personnes, ni vendues, ni utilisées à d'autres usages que ceux mentionnés ci-dessus. La publication ou la diffusion des photographies ne portera pas atteinte à la dignité, à la vie privée ou à la réputation. Conformément à la loi, le libre accès aux données photographiques est garanti ainsi que la possibilité de vérifier l'usage qui en fait et le droit de retrait des photographies (sous réserve de faisabilité).

Dans ces conditions, **j'autorise l'association Art Antérieur à faire usage de photographies ou de vidéos sur lesquelles je figure** (ou sur lesquelles figure la personne mineure ou majeure sous tutelle que je représente) ou sur lesquelles figurent mes créations (ou les créations de la personne mineure ou majeure sous tutelle que je représente).

Date :

Signature (signature du responsable légal le cas échéant) :